

# REPRÉSENTER LES PERSONNELS, C'EST D'ABORD REVENDIQUER !

## Des élu.e.s à la défense de tous les personnels

Au sein des commissions, les élu.e.s SUD Éducation veillent à l'égal traitement des collègues, sans compromission avec l'administration.  
Élu.e.s de l'ensemble des personnels, ils-elles les conseillent et suivent leur situation qu'ils ou elles soient syndiqué.e.s ou non, quelque soit leur genre, leur origine ou leur corps.

## Des élu.e.s sans lien avec les administrations et les ministères

Nos élu.e.s exercent leurs fonctions pour une durée limitée dans le temps. Cela limite aussi les connivences avec l'administration. Nos élu.e.s sont sur le terrain, personne n'est déchargé de plus de la moitié de son temps de travail, il n'y a donc pas de professionnel.le.s du syndicalisme. Nos élu.e.s représentent réellement les personnels.

## Des élu.e.s qui veillent sur les enseignant.es stagiaires

L'accueil des stagiaires est fondamental pour une bonne entrée dans le métier. SUD Éducation Créteil revendique un recrutement à Bac+3 suivi d'une formation de 2 ans payée, un an en observation et un an de stage.  
SUD Éducation Créteil revendique également une formation digne et sans infantilisation avec des dispositifs pour soutenir celles et ceux qui sont en difficulté.

## Des élu.e.s qui défendent les non-titulaires

La précarité touche de plus en plus de personnels et notre académie est particulièrement concernée : 22 % des personnels de l'académie de Créteil ne sont pas titulaires.  
Pour SUD Éducation Créteil, défendre les personnels c'est également lutter collectivement pour de nouveaux droits. Si SUD Éducation Créteil a pu se féliciter d'avancées pour les personnels comme la fin de l'indice butoir ou les contrats renouvelés dès le mois de juin, l'égalité des droits entre titulaires et non-titulaires n'est pas acquise. SUD Éducation Créteil revendique :

- ➔ l'égalité salariale : à travail égal, salaire égal ! ;
- ➔ de véritables Commissions Paritaires pour les affectations comme pour les non-renouvellements ;
- ➔ des barèmes transparents pour mettre fin aux affectations arbitraires ; des zones de rattachement et d'affectation réduites comme pour les T.Z.R
- ➔ la fin des avis des chef.fe.s d'établissement ;
- ➔ des conditions de reclassement acceptables pour les personnels.

**Ne pas défendre nos collègues contractuel.le.s c'est mettre en péril le statut des personnels titulaires.**

## Des élu.e.s tourné.e.s vers un syndicalisme de lutte

Conscient.e.s que leur rôle n'est que consultatif au sein des commissions, nos élu.e.s soutiennent les collègues ayant des difficultés avec leur hiérarchie et se font les relais des luttes locales. Ils ou elles n'oublient jamais que les avancées découlent toujours des luttes.

**Voter pour SUD Éducation c'est porter des revendications collectives pour améliorer les droits de tous.**

**Voter pour SUD Éducation, c'est vouloir des élu.e.s à la défense des personnels, sans compromission avec la hiérarchie, et qui savent que seules les luttes payent !**

Union syndicale  
**Solidaires**  
**Sud** Créteil  
**Education**